

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 6 Avril 2018

PRESENTS : CARRIAS M., PIRONON A., BATISSE F., GASTON F., PERROT J., DOUILLARD S., PERRONNET C., COMBRONDE M.-P., RENAUT E.

EXCUSES : BIGAY G. (Pouvoir à CARRIAS M.), ANTUNES C. (Pouvoir à DOUILLARD S.), BOIS F., DE MOROGES L. (Pouvoir à PIRONON A.).

ABSENTS : MANTEAU O., MARTINEZ R.

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :

Question reportée.

VOTE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES :

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les taux suivants (identique à 2017) :

- Taxe d'Habitation	8.16 %
- Taxe Foncière sur propriétés bâties	14.56 %
- Taxe Foncière sur propriétés non bâties	70.15 %

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 :

- **COMMUNE** : Vote à la majorité (1 abstention)

. Section de Fonctionnement :

- Recettes	+ 809 274.96
- Dépenses	- 692 947.65
Excédent 2017	+ 116 327.31
Excédent reporté	+ 64 446.66
Excédent global	+ 180 773.97

. Section d'Investissement :

- Recettes	+ 332 676.59
- Dépenses	- 217 408.50
Excédent 2017	+ 115 268.09
Déficit reporté	- 120 096.13
Déficit global	- 4 828.04

- **C.C.A.S.** : Vote à l'unanimité

. Section de Fonctionnement :

- Recettes	+ 5 189.38
- Dépenses	- 4 043.89
Excédent 2017	+ 1 145.49
Déficit reporté	- 205.44
Excédent global	+ 940.05

- **ASSAINISSEMENT** : Vote à l'unanimité

. Section d'Exploitation :

- Recettes	+ 11 515.58
- Dépenses	- 1 132.56
Excédent 2017	+ 10 383.02
Excédent reporté	+ 22 276.30

Excédent global	+	32 659.32
<u>- Section d'Investissement :</u>		
- Recettes	+	610.64
- Dépenses	-	2 942.00
Déficit 2017	-	2 331.36
Excédent reporté	+	2 537.78
Excédent global	+	206.42

APPROBATION COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR :

L'Assemblée approuve les comptes de gestion établis par M. Serge BALAVY, Receveur Municipal, à l'unanimité.

AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017 COMMUNE – ASSAINISSEMENT :

Afin de financer les dépenses d'Investissement, le Conseil décide, à l'unanimité :

. Budget Communal : d'affecter 181 714.02 € (Excédent Commune 180 773.97 € + Excédent CCAS 940.05 €) en Section d'Investissement.

. Budget Assainissement : de conserver la somme de 32 659.32 € en excédent d'exploitation à reporter sur le Budget 2018.

VOTE DES BUDGETS 2018 :

- **COMMUNE** : Vote à la majorité (1 abstention)

. Section de Fonctionnement :

Equilibre des dépenses et recettes 765 347.00

. Section d'Investissement :

Equilibre des dépenses et recettes 1 248 745.08

- **ASSAINISSEMENT** : Vote à l'unanimité

. Section d'Exploitation :

Equilibre des dépenses et recettes 40 617.89

- Section d'Investissement :

Equilibre des dépenses et recettes 13 624.42